

Rapport du comité exécutif

Camarades,

Je déclare maintenant le 41^e Congrès de la Fédération de la santé et des services sociaux ouvert.

Notre congrès s'ouvre dans un contexte de crise mondiale du capitalisme caractérisée par un chaos financier sans précédent depuis la crise de 1929, générant des pertes d'emplois massives, notamment dans le secteur manufacturier, et des milliers de faillites. Nous vivons une crise qui démontre l'échec du système capitaliste, la faillite de l'idéologie néolibérale portée par les gouvernements des grandes puissances dont le Canada. Le gouvernement du Québec, même s'il dispose de moyens plus modestes, est animé des mêmes convictions.

Plus que jamais, la défense, la promotion, l'amélioration de nos emplois et de nos conditions de travail devront être soutenues par notre ferme conviction qu'elles sont, non seulement légitimes mais aussi nécessaires, pour être en mesure d'assumer notre mandat de contribuer au mieux-être de la société.

Cependant, nous savons qu'il y a très peu de voix au gouvernement pour présenter les services publics sous cet angle. Nous avons la responsabilité de faire la défense et la promotion des services publics de santé et de services sociaux dans ce contexte où les gouvernements vont plaider que les ressources de l'État sont rares et doivent être concentrées pour supporter les secteurs économiques en crise. Nous serons confrontés, sur le terrain politique, à un discours bien connu qui nous présentera comme des privilégiés.

En ces moments difficiles, nous devons être les ardents défenseurs de services disponibles et de qualité pour que tous les Québécois et toutes les Québécoises aient accès en toute équité aux services sociaux et de santé dont ils ont besoin, indépendamment de leur fortune.

Notre congrès sera l'occasion de nous ressourcer, de renforcer nos solidarités, de nous donner un nouvel élan pour poursuivre notre mission fondamentale en tant qu'organisation syndicale : protéger notre système public de santé et nos emplois de qualité, **pour le meilleur et pour l'avenir.**

Deux années bien remplies

La fédération et ses syndicats ont vécu un mandat caractérisé par une période d'adaptation à ses nouvelles structures. D'abord à l'exécutif, avec une dynamique nouvelle, des changements de fonctions, des nouveaux rôles, des nouvelles personnes; tous ont dû prendre les bouchées doubles pour suivre le rythme effréné dicté par la conjoncture.

S'adapter à notre nouvelle structure motivée par un plus grand désir d'autonomie de nos différents secteurs professionnels et hâtée par la refonte des unités d'accréditation ne s'est pas fait en claquant des doigts. Il a fallu, à tous les niveaux de la fédération, s'adapter aux changements de nos structures et faire preuve d'ingéniosité pour maintenir au plus haut niveau le fonctionnement démocratique de notre organisation. Plusieurs d'entre vous ont dû revoir la façon d'établir votre délégation aux instances; d'autres questionnent notre nouvelle façon de faire et sont nostalgiques de nos anciennes structures.

Le congrès qui débute ne sera pas l'occasion de débattre de cette question. Notre expérience est trop jeune et mérite de vivre encore avant de procéder à son évaluation.

Dans ce contexte d'adaptation aux changements, les syndicats ont dû négocier localement leur convention collective. Comme cette négociation ne s'est pas déroulée et ne s'est pas conclue pour tous les syndicats au même moment, elle a marqué une bonne partie du mandat qui vient de se terminer.

En février 2007, nous espérions que la période que nous venons de vivre en soit une de consolidation de nos syndicats. Ainsi, le comité exécutif de la fédération n'a pu réaliser, comme il le souhaitait, le mandat de rencontrer des syndicats en vue de les appuyer et de les accompagner dans leur processus de changement suite aux fusions d'établissements et à la réorganisation de leurs unités de négociation. Pour profiter au maximum de tels échanges il faut bien s'y préparer, il faut avoir été en mesure de réfléchir sur nos expériences pour en tirer les acquis. Il n'en tiendra qu'à nous tous, dans les années à venir, d'initier de tels rendez-vous.

À tous les niveaux de la fédération, nous avons pu constater la volonté d'assurer une meilleure prise en charge des préoccupations professionnelles et institutionnelles des membres. Nous avons aussi pu mesurer l'attachement des militantes et des militants à une organisation capable de concevoir et de présenter une vision globale du réseau de la santé qui prenne en compte, en toute solidarité, les réalités de toutes ses composantes.

Cet attachement s'est exprimé d'une voix unanime dans le cadre du débat « Pour une seule fédération dans la santé et les services sociaux à la CSN » tenu lors du congrès de la CSN, dossier qui a mobilisé nos énergies militantes pendant plus d'une année.

Mais la défense au quotidien des intérêts de nos membres a toujours été notre première préoccupation. C'est la raison pour laquelle, lors d'un conseil fédéral, nous avons tenu un moment de réflexion avec la regrettée Hélène Pedneault sur l'importance de la mobilisation. Qui ne se souvient pas l'avoir entendue nous présenter les dix commandements de la mobilisation, après nous avoir rappelé nos origines de syndicats catholiques et nous avoir fait réciter la prière de la mobilisation : « Saint-Dicat, priez pour nous, Saint-Diqués, priez pour vous, Saint-Simonac, priez pour nous » nous spécifiant, au passage, que ce dernier saint avait été sanctifié pour nous aider à maintenir le feu de l'indignation ! Chère Hélène, merci pour tout !

Plusieurs syndicats des secteurs privés ont vécu des conflits difficiles. Toutefois, ce qui a caractérisé l'activité des secteurs privés de la fédération, ce sont les démarches de coordination ou de regroupement des négociations par secteur, en vue de conjuguer tous nos efforts pour augmenter notre rapport de force en négociation, pour viser toujours les meilleurs règlements applicables au plus grand nombre de travailleuses et travailleurs.

Dans ce sens, la fédération et la CSN ont aussi lancé une vaste campagne de syndicalisation dans les centres d'hébergement privés pour personnes en perte d'autonomie. Nous n'avons pas encore récolté tous les dividendes escomptés de cette campagne, mais il est clair que nous devons la consolider. Cette campagne est une part importante de notre stratégie globale en vue de contrer la privatisation des services et d'améliorer les services et les conditions de travail dans ce type d'établissements.

Dans le secteur public, retrouver le droit à la libre négociation a conditionné toutes nos actions en vue de la prochaine ronde de négociation.

Tous les recours juridiques ont suivi leur cours, toutes les interventions politiques ont été faites pour infléchir le gouvernement Charest, afin qu'il reconnaisse aux travailleuses et travailleurs du secteur public notre droit d'association, de négociation et notre droit de grève. Tout a été mis en oeuvre pour renforcer nos alliances syndicales. Nous avons réussi à mettre en branle le plus large front uni des forces syndicales du secteur public québécois par l'alliance CSN-FTQ-SISP tout en renonçant conjointement à nous engager dans une campagne de changement d'allégeance syndicale à l'été 2009.

Après le coup de force imposé par la loi 30 du gouvernement Charest, il ne pouvait y avoir de réponse plus forte du mouvement syndical. Nous aurons le défi de le faire vivre jusqu'à la signature d'une convention collective démontrant ainsi que ce sont les intérêts du monde que nous représentons qui nous tiennent à cœur.

Sur le front de la lutte pour promouvoir et développer les services publics, pour contrer les partenariats public-privé et la privatisation, le dernier mandat aura été l'occasion de mener des luttes sur le terrain contre des projets de fermeture, de transfert de services vers le secteur privé, de PPP, notamment dans les centres hospitaliers universitaires de Montréal ainsi que dans plusieurs centres hospitaliers de soins de longue durée. Dans le secteur des services aux personnes âgées en perte d'autonomie et dans le secteur des services en santé mentale et en déficience intellectuelle, nous avons à faire face actuellement au transfert, au plan clinique, des responsabilités des établissements spécialisés vers les CSSS responsables de la

dispensation des services sur leur territoire. Dans plusieurs cas, nous avons encore été confrontés à l'approche dite de «communitarisation» qui, pour plusieurs, rime avec «privation de services» quand ce n'est pas carrément «privatisation de services».

Nous avons fortement contribué au débat de société soulevé par le groupe de travail Castonguay. Plus que jamais, à cause de l'ampleur des luttes, il devient incontournable de les mener en coalition avec toutes les forces de la société qui sont préoccupées de l'avenir des services publics. Pour réussir à faire reculer des employeurs qui veulent démanteler nos services publics, nous devons faire preuve d'opiniâtreté. La bataille dépasse parfois les décideurs locaux, nous affrontons des politiques issues des gouvernements. Nous avons donc remis l'éducation et l'action collective et politique à l'avant-plan, il nous fallait aller plus loin dans notre vision de l'organisation des services pour aller plus loin dans nos luttes et améliorer nos gages de succès. C'est ce que nous avons fait pour les services aux personnes âgées en perte d'autonomie :

«Pour le meilleur et pour l'avenir», c'est dans ce sens qu'il faut poursuivre!

Et la crise financière...

L'anarchie qui caractérise la recherche insatiable du profit dans une économie mondialisée et déréglementée pouvait-elle conduire ailleurs qu'à une crise mondiale? Le système capitaliste en lui-même les génère à intervalles plus ou moins réguliers, plus ou moins longs. Certains États en souffrent plus que d'autres, ceux dont l'économie est plus vulnérable, notamment les pays en développement.

La crise actuelle est grave, c'est la plus grave depuis la Grande Dépression des années 30.

Elle témoigne de l'échec d'un système capitaliste néolibéral basé sur la conviction que les marchés sont capables de s'autoréguler par la force de l'équilibre entre l'offre et la demande. Au plan politique, les tenants de cette théorie visent à ce que les États soient le moins interventionnistes possible, c'est-à-dire que les États renoncent volontairement à élever des barrières qui freinent leurs héros de la réussite et du profit. Ils mettent plutôt de l'avant des politiques censées encourager spontanément l'investissement. Les baisses d'impôt sont censées entrer dans cette catégorie !

Ainsi, en est-il des États-Unis surtout, mais aussi de tous les états du monde occidental, à différents degrés. Tous ont été affectés par la crise dans les papiers commerciaux, par la chute des marchés boursiers, et les États-Unis en particulier ont été, en plus, frappés par des fraudes et une crise du marché immobilier sans précédent, sans compter la chute de l'industrie automobile.

Le Canada et le Québec sont également entrés en récession. À l'automne 2008, tout en minimisant l'ampleur de la crise au Québec, le premier ministre Charest déclenchait des élections réclamant qu'il n'y ait qu'une seule paire de mains sur le volant ! S'il est vrai qu'en principe les états modernes disposent de plus de moyens d'agir pour éviter qu'une récession ne dégénère en crise comme ce fut le cas dans les années 1930, encore faut-il qu'ils veuillent s'en servir pleinement.

Défendre et promouvoir un réseau public de santé et de services sociaux

Plus d'actualité que jamais

L'investissement dans les services publics, c'est de l'investissement dans les infrastructures sociales. En période de crise économique et financière, il faut plus que jamais investir dans des programmes sociaux tels la santé et l'éducation qui assurent l'équité et le partage de la richesse.

Le gouvernement du Québec ne peut et ne doit pas prendre prétexte des moyens financiers limités de l'État pour confier le développement du réseau public à des intérêts privés. Ce point de vue est défendu par de plus en plus de groupes dans la société : les organisations syndicales, de multiples organisations de défense des droits, la Coalition Solidarité-Santé, les Médecins québécois pour le régime public, le parti Québec solidaire et plusieurs autres.

C'est ce que réaffirment haut et fort, les auteurs qui ont contribué à l'ouvrage *Le privé dans la santé – Les discours et les faits*, publié en novembre 2008. On y lit notamment dans la conclusion : «...l'introduction du financement privé réduit l'équité d'accès aux services et augmente les coûts totaux du système de santé. (...) le financement et la prestation privés des services de santé n'offrent aucune solution originale aux défis qu'affrontent les systèmes publics de services de santé, solutions qui doivent être cherchées du côté de l'amélioration des processus de soins.»¹

1

BÉLAND, François, André-Pierre CONTANDRIOPOULOS, Amélie QUESNEL-VALLÉE et Lionel ROBERT, *Le privé dans la santé—Les discours et les faits*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 455

Des défis multiples

Le nouveau mandat qui s'ouvre à nous portera son lot de défis. Le premier en liste sera celui de retrouver notre droit de négociation dans le secteur public et de signer une convention collective satisfaisante au cours de la prochaine année.

Pour ce faire, il nous faudra prendre l'offensive pour défendre et promouvoir les services publics. Plus que jamais nous devons valoriser la contribution que chacune et chacun apportent au mieux-être collectif de toute la population du Québec. En ces temps difficiles, il se peut que nous soyons confrontés à une opinion publique défavorable. Certains pourraient être tentés de prétendre qu'au moins, dans le secteur public nous avons «une job», que le gouvernement doit intervenir dans d'autres secteurs d'activité plus mal pris.

À cela, nous devons répondre que l'avancement des intérêts des uns ne se fait pas au détriment des intérêts des autres. Nous représentons du monde qui n'arrive pas à dépasser le seuil de la pauvreté tout en travaillant, du monde qui ne se qualifie pas pour recevoir des prestations d'assurance-emploi, du monde à temps partiel, disponible, sur appel, du monde qui ne reçoit pas d'appel. Nous représentons des groupes d'emploi dont la moyenne de salaire est inférieure à celle du secteur privé, soit de 5 à 27 %, selon les groupes. Nous représentons des femmes et des hommes de toutes les catégories d'emplois, engagés, dévoués, qui veulent travailler à améliorer les services pour être plus efficaces, moins débordés. Nous représentons du personnel qui veut travailler sans se sentir perpétuellement dépassé par la lourdeur de la tâche, qui veut aussi une meilleure reconnaissance de son travail.

De meilleurs services publics profitent à l'ensemble de la société québécoise. C'est à ça que sert l'amélioration des conditions de travail de celles et de ceux qui donnent ces services au quotidien. Nous devons modifier l'image négative que nous attribuent celles et ceux qui veulent tirer profit de nos services publics.

Lutter contre la privatisation... encore

Depuis plus de 20 ans, la FSSS et ses syndicats luttent avec acharnement pour contrer la privatisation. Lors de ses derniers congrès, la FSSS a adopté des résolutions en ce sens. À chaque fois, nous avons abordé ce sujet sous un angle différent, celui d'où nous sentions venir l'attaque.

Dans les années 90, nous luttons particulièrement contre la nouvelle panacée pour rendre accessibles à la population des services de proximité. Le Québec, dans la foulée du Sommet socio-économique, était en plein engouement pour le développement de l'économie sociale. Nous sommes demeurés critiques et avons lutté de toutes nos forces pour nous assurer que les soins aux personnes continuent d'être la chasse gardée des services publics et qu'ils soient dispensés par le personnel des CLSC : les auxiliaires familiales et sociales, infirmières, intervenantes sociales, inhalothérapeutes, infirmières auxiliaires.

Ensuite, nous avons ciblé la menace venant de la sous-traitance des services auxiliaires, particulièrement les services alimentaires de nos institutions sans oublier bien sûr les buanderies et l'entretien ménager. Loin d'être des défenseurs inconditionnels du *statu quo* comme nos principaux détracteurs le soutiennent, nous nous sommes engagés à promouvoir des solutions alternatives, novatrices. Et nous l'avons fait, entre autres, dans les buanderies.

La dernière trouvaille du gouvernement, celle de Monique Jérôme-Forget, ce sont les PPP, les partenariats public-privé : toutes les options de privatisation mises ensemble avec en prime plus d'opacité des processus, plus de confusion quant à l'imputabilité, bien plus d'argent impliqué, notamment directement dans les poches des firmes d'avocats qui rédigent les gigantesques contrats entre tous les intervenants concernés.

Et tout ça pourquoi? Pour plus d'économie? Loin d'être garanti! Pour plus de contrôle des coûts? Rien n'est moins sûr! Pour plus de partage des risques? Quand tout va bien! Quand tout va mal, ce sont encore et toujours les fonds publics qui sont appelés à la rescousse! Pour plus de savoir-faire? Lorsqu'on entreprend des projets d'aussi grande envergure que des hôpitaux universitaires, les compagnies et firmes de toutes sortes auxquelles on doit faire appel, celles qui ont l'expertise nécessaire pour ce genre de construction, ce sont les mêmes, que le projet soit mené en PPP ou selon ce qu'on appelle maintenant le mode conventionnel. Pour plus d'innovations? Dans un cadre aussi rigide, avec des contrats aussi ficelés, il n'y en a pas de place pour l'innovation. Tout le monde doit s'en tenir à sa part de contrat. Ce doit être pour que ça aille plus vite? Il paraît qu'un coup parti, ça respecte les échéances!

Madame Jérôme-Forget nous a ressassé souvent l'exemple du prolongement du métro de Montréal vers Laval pour justifier le recours aux PPP. Ça aurait coûté plus cher parce que le plan dessiné faisait en sorte que cette station aboutisse directement sous la rivière des Prairies. Veulent-ils nous faire accroire qu'en mode PPP, ce ne serait pas arrivé, qu'on ne peut pas se tromper? Allez demander au maire de Londres ce qu'il en pense, lui qui s'est retrouvé avec un chantier abandonné suite à la faillite de la compagnie à laquelle la modernisation du métro avait

été confiée en PPP. Et si l'entreprise privée, en fonction de ses propres intérêts, ne se trompe jamais, pouvez-vous m'expliquer comment il se fait qu'il y ait des faillites? Des fraudes? Des problèmes éthiques? Des délits d'initiés? Et qu'on se trouve en pleine crise économique?

Je ne suis pas en train de vous dire que tout serait parfait s'il n'y avait pas de PPP, je suis en train de vous dire que les PPP, échappant au débat public, n'ont aucune obligation de rendre des comptes sur des orientations politiques qui sont fondamentales pour la société québécoise. Nous allons nous y opposer et nous allons défendre les intérêts de notre monde. Et nous n'oublierons personne.

Les hôpitaux ne fonctionnent pas qu'avec des médecins. Tout le monde sait ça ici. Nous tenons à revaloriser la contribution de toutes les catégories d'emplois et défendre le caractère public de tous les services, notamment des services auxiliaires. Nous soutiendrons la protection et le développement des emplois dans ces services qui doivent demeurer publics. **Pour le meilleur et pour l'avenir!**

... et partout dans le monde

Cette lutte nécessite plus que jamais de développer des solidarités au-delà de nos frontières, avec d'autres organisations syndicales impliquées dans le même combat. La lutte pour le maintien et le développement des services publics est mondiale. Déjà, plus de 600 organisations syndicales représentant près de 15 millions de membres dans environ 150 pays sont regroupées dans l'Internationale des services publics. Une de leur plus importante campagne a cours actuellement et se nomme : «Services publics de qualité».

La FSSS, à titre d'une des plus importantes fédérations dans les services publics au Canada, vise à participer à cette organisation. Nous voulons y apporter notre juste contribution, nous voulons profiter de l'expérience de millions d'autres travailleuses et travailleurs qui, comme nous, luttent pour leurs services publics.

Développer des services publics adéquats aux personnes âgées en perte d'autonomie

Dans le domaine des services aux personnes âgées en perte d'autonomie, nous sommes conscients que trop de personnes ainsi que leur famille sont laissées à elles-mêmes, abandonnées par un réseau public qui n'arrive pas à organiser des services adaptés à leurs besoins.

La responsabilité de cette situation ne repose certainement pas sur les épaules de celles et de ceux qui travaillent, au quotidien, en appui à cette clientèle. Non ! Comme d'habitude, ce sont les représentants du gouvernement Charest qui, malgré les beaux discours, les belles politiques, les grandes consultations sur les conditions de vie des aîné-es, ne donnent pas suite concrètement aux beaux énoncés et aux belles promesses.

Actuellement, malgré le vieillissement de la population québécoise, malgré les listes d'attente qui ne cessent de s'allonger pour des hospitalisations de longue durée, malgré l'insuffisance des services à domicile, le gouvernement refuse d'octroyer aux CSSS les moyens nécessaires pour assumer leur responsabilité à l'égard des personnes dans le besoin sur leur territoire. Au seul chapitre des services à domicile, à peine 10 % des besoins sont actuellement comblés !

Que fait le gouvernement ? Il a gelé le nombre de lits en CHSLD publics au nombre de

lits existant en 2005, soit autour de 35 000 lits, obligeant même certaines régions à diminuer leur nombre de places pour les redistribuer dans d'autres régions moins bien nanties. C'est ce qui vaut à la région de Montréal l'objectif de fermer 2000 lits malgré des listes d'attente imposantes.

Ce gouvernement préfère octroyer des crédits d'impôt aux personnes âgées et les laisser s'organiser comme elles le peuvent avec des services offerts par toutes sortes de dispensateurs, des entreprises privées, (les Melior, Cogir, le groupe Savoie des Résidences Soleil, etc.) des entreprises d'économie sociale, des organismes communautaires, leur famille, ou encore, leur système «D».

À la FSSS et à la CSN, nous voulons mieux que ça. Nous avons développé une «plateforme pour une vision sociale et positive du vieillissement». C'est sur cette base solide que nous vous proposons de développer un plan d'action national qui servira aux syndicats et aux régions confrontées à des fermetures ou à des projets de privatisation de services, à se définir des objectifs, un plan de lutte, à construire des coalitions, et à protéger et développer des services essentiels et des emplois de qualité.... **Pour le meilleur et pour l'avenir !**

Lutter efficacement contre les pénuries de main-d'œuvre

En 1997, lors de l'application du programme favorisant le départ à la retraite, la FSSS avait vu venir les difficultés liées à de graves pénuries de personnel. En progression dans un nombre sans cesse croissant de catégories d'emplois, les problèmes liés à la rétention et à l'attraction du personnel représentent un défi de taille pour le réseau public de la santé et des services sociaux.

Il y a beaucoup à faire pour contrecarrer le problème à la source, soit maintenir le personnel actuel et donner aux jeunes le goût d'entreprendre des études dans les programmes de formation des disciplines de la santé et des services sociaux.

Il faut contribuer activement à ce que les établissements du réseau disposent d'une main-d'œuvre qualifiée et en quantité suffisante dans chacun des secteurs d'activité afin d'offrir les services attendus par la population québécoise. Le gouvernement et les établissements doivent mettre de l'avant de nouvelles approches concernant les relations du travail et devenir plus attrayants dans un contexte de pénurie main-d'œuvre.

Malheureusement ce que le gouvernement Charest a réussi, depuis qu'il est au pouvoir, c'est à ternir l'image des services publics.

Comme si ce n'était pas suffisant, il amplifie le problème, à cause de son orientation idéologique néolibérale, en faisant la promotion et en soutenant le développement du secteur privé. Les personnes qui travaillent pour des établissements privés ne sont pas disponibles pour combler des emplois dans le secteur public, sauf bien sûr, si elles travaillent pour une agence de placement, entraînant ainsi des coûts supplémentaires pour l'État et des problèmes pour les équipes régulières de travail dans les établissements.

Nous sommes entraînés dans un vrai cercle vicieux : moins il y a de monde pour travailler, moins on est capable de retenir le personnel en place. Quand, en plus, le ministre Bolduc décide de façon unilatérale de suspendre une mesure temporaire d'octroi de primes estivales à certains établissements dans le besoin, c'est à se demander s'il ne le fait pas exprès.

Il est plus que temps que l'on obtienne de meilleures conditions de salaire et de

travail, une réelle revalorisation du travail. Le gouvernement Charest aura l'occasion prochainement de nous démontrer à la table de négociation s'il veut faire partie de la solution plutôt que du problème. Ça, c'est une chose.

L'autre chose, sur laquelle nous allons pouvoir mesurer sa volonté réelle de changer les choses, c'est sur l'organisation du travail. Depuis près d'un an, la FSSS et une vingtaine de ses syndicats sont impliqués dans des projets d'organisation du travail pour tirer le meilleur des processus de soins, tirer le meilleur de la contribution d'autres titres d'emploi qui ne sont pas en pénurie et qui pourraient, dans le respect des lois entourant les actes professionnels, délester de certaines tâches les emplois dans les soins infirmiers. Nous avons le défi de mener à terme ces expériences dans les soins infirmiers, d'avoir des résultats positifs afin qu'ils puissent inspirer tous les secteurs d'activité et qu'ils permettent de ne plus avoir recours à des agences privées de placement.

Promouvoir des services préhospitaliers de qualité et assurer la reconnaissance de la valeur du travail de ces salarié-es

Ces dernières années, à plus d'une occasion, les luttes menées par le secteur préhospitalier visaient la promotion de services préhospitaliers de meilleure qualité. Le secteur a proposé une réorganisation des services qui avait comme objectif d'améliorer les temps de réponse aux appels. Quatre projets pilotes ont été mis en place, et ce, malgré les réticences du Ministère. Les résultats préliminaires des quatre projets pilotes CSN sont extraordinaires. Sans exception, les temps de réponse pour les appels urgents ont été améliorés de façon importante.

La compétence des paramédics par rapport à l'organisation de leur travail et leur implication concrète dans cette démarche ont contribué à améliorer les services.

Toutefois, la reconnaissance de ce professionnalisme ne se traduit pas nécessairement par de meilleures conditions de travail. Les luttes doivent se poursuivre avec détermination : la reconnaissance de la valeur du travail des paramédics équivalant au rangement 17 de la structure salariale du secteur public et le développement du régime de retraite sont quelques-uns des gains importants récoltés durant le dernier mandat. Ils y ont mis l'ardeur nécessaire ; la FSSS et la CSN sont fières d'y avoir contribué.

Reste à régler la transition et l'intégration dans leur nouvelle échelle de salaire. Les paramédics sont actuellement engagés dans une lutte à finir avec le Conseil du trésor pour faire reconnaître, d'ici le 1^{er} juillet prochain, la valeur de l'expérience et des formations en cours d'emploi dans cette intégration. Encore là, la FSSS et la CSN continueront de se tenir debout au côté de ces travailleuses et travailleurs pour leur permettre d'obtenir le respect qu'ils méritent.

Les paramédics entreront en période de changement d'allégeance syndicale dès cet automne. À la FSSS et à la CSN, c'est dans la lutte pour améliorer concrètement leurs conditions de travail que nous avons toujours su faire nos preuves, et ce, depuis le début de la syndicalisation du groupe. C'est ce que nous ferons valoir encore une fois, haut et fort, auprès de l'ensemble des membres que nous représentons. La FSSS-CSN est la seule organisation en mesure de bien représenter et de faire évoluer les intérêts des paramédics. Nous ne ménagerons aucun effort, tous peuvent être assurés de notre appui indéfectible.

Continuer de développer les centres de la petite enfance

Le secteur des centres de la petite enfance est doté d'une très grande vitalité. Il ne cesse de se développer par l'accueil de nouvelles membres, de faire progresser la reconnaissance de l'important travail que les éducatrices et toutes les travailleuses accomplissent au quotidien et d'améliorer les conditions de travail de tous les emplois du secteur.

Au fil des luttes, ces gardiennes d'enfants sont devenues des éducatrices, des cuisinières, des responsables en alimentation. Elles ont acquis la reconnaissance de leur travail et de leur expertise. Elles se sont battues pour un régime de retraite, une assurance collective, elles les ont obtenus. Elles ont mené la bataille pour l'équité salariale, elles l'ont obtenue.

Particulièrement dans le cadre du dernier mandat, elles ont fait le débat sur un projet type pour négocier sur une base régionale. Elles doivent maintenant convenir d'un protocole de négociation régionale avec l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) en vue d'amorcer ces prochaines négociations régionales dès l'automne prochain.

Elles travaillent actuellement à améliorer leur formation en cours d'emploi. Sous la responsabilité d'un comité sectoriel paritaire, elles visent la mise en place d'une mutuelle de formation dans leur secteur. Encore une fois, elles seront une source d'inspiration pour tous nos syndicats des secteurs privés, puisque nous viserons à développer ces mutuelles partout où ce sera possible.

Renforcer notre présence dans les établissements privés et communautaires

Encouragé par le gouvernement Charest, le développement des établissements privés s'effectue à une vitesse exponentielle. Visant par-dessus tout à donner des services au coût le plus bas possible, on peut y observer des situations d'exploitation des travailleuses et des travailleurs qui font la démonstration que les propriétaires ne sont souvent rien d'autre que des promoteurs sans scrupule.

Par ailleurs, les travailleuses et les travailleurs de ce secteur qui décident de se donner un syndicat font la démonstration qu'ils sont déterminés à lutter pour changer les choses et se faire respecter. Leurs batailles sont dures, les grèves fréquentes, parfois elles durent plusieurs mois, mais elles se soldent généralement par des gains majeurs, notamment au niveau des salaires.

Pour être en mesure de continuer à se développer, ce secteur s'est structuré, visant notamment à coordonner leurs négociations pour renforcer leur rapport de force. Durant le dernier mandat, les syndicats du secteur ont adopté une convention collective type et une nouvelle plateforme salariale pour tenter d'atteindre une autre étape dans l'amélioration de leurs conditions de travail.

Le secteur s'est également fixé des objectifs en matière de syndicalisation. Durant le dernier mandat, nous n'avons pas atteint les objectifs visés. Nous ne baissons pas les bras, nous allons revoir notre campagne pour arriver à syndiquer davantage de travailleuses et travailleurs. C'est notre responsabilité syndicale d'améliorer le sort des plus démunis et il y va de l'intérêt de l'ensemble des travailleuses et travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux.

Les ressources intermédiaires (RI) et de type familial (RTF) et les responsables en service de garde (RSG) sont certainement parmi les plus isolés et les plus mal pris d'entre nous. Dans un but évident d'économiser sur le dos des plus faibles, le gouvernement a dirigé vers ces ressources une partie du développement des services sociaux notamment auprès des enfants, des personnes âgées ou déficientes intellectuelles. Pour y parvenir à un moindre coût, il leur a nié les droits les plus élémentaires (droit d'association, de négociation, etc.). Suite à la décision de la Cour supérieure invalidant les lois 7 et 8, il a dû refaire ses devoirs. Depuis, nous avons travaillé de concert avec le Service de la syndicalisation de la CSN pour permettre à ces femmes de joindre nos rangs. Nous avons entamé des discussions avec le Conseil du trésor pour qu'un maximum de droits leur soient reconnus. Nous utilisons toutes les ressources à notre disposition pour bâtir un projet de convention collective qui corresponde à la réalité de ces travailleuses atypiques et pour leur permettre enfin de sortir de l'ombre.

Encourager la consommation responsable et promouvoir le développement d'une économie verte

Nous travaillons dans un secteur dont la mission est de promouvoir la santé, la rétablir, nous travaillons aussi à promouvoir, à développer et assurer des rapports sociaux égalitaires. L'avenir de la terre ne peut nous laisser indifférents. Nous sommes concernés par l'avenir de la planète, par le commerce équitable, par une gestion plus responsable.

Ce congrès est l'occasion de prendre un vrai virage vert qui va nous forcer à aller au-delà du folklore. Consommer de façon responsable, ça concerne aussi les syndicats.

Nous devons voir les choses autrement, questionner nos choix de consommation, modifier nos habitudes individuelles et nos choix collectifs.

Des établissements de santé recyclent et récupèrent peu, certains gaspillent beaucoup, nous voulons analyser la situation et interpellier nos établissements pour qu'ils modifient leur pratique.

Conclusion

Camarades,

Notre syndicat, c'est le meilleur de nous, c'est la somme de tous nos espoirs conjugués pour faire avancer les droits du monde que l'on représente, pour faire reculer les droits de gérance de notre employeur, pour agir sur le cours des choses.

Notre fédération, c'est l'avenir du syndicalisme dans le secteur de la santé et des services sociaux, dans les services préhospitaliers, dans les centres de la petite enfance, dans les établissements privés et les organismes communautaires au Québec. La FSSS est la seule organisation au Québec en mesure de représenter de façon significative toutes et chacune des catégories d'emplois, la seule en mesure de conjuguer les intérêts spécifiques et les intérêts communs de tout le monde, déterminée à joindre ses forces à celles de toutes les organisations qui veulent forcer nos gouvernements à prendre des décisions dans l'intérêt du monde.

Nos membres, des hommes et des femmes, de tous âges, de toutes origines, qui travaillent partout au Québec, ce sont notre raison d'être. Ils sont notre force, notre énergie, notre cœur. Sur eux repose l'avenir de notre organisation, sur eux repose l'avenir de nos services, sur eux repose toute notre motivation.

Nos convictions, c'est notre idéal, c'est ce qui nous incite à continuer de militer, à convaincre les plus jeunes à joindre les rangs de nos militantes et militants, à s'engager à nos côtés, à poursuivre la lutte pour la justice et les droits, à créer, eux aussi, leurs traditions.

La logique capitaliste est à bout de souffle. C'est le moment tout indiqué pour réfléchir à des alternatives aux fondements économiques actuels. La FSSS et la CSN doivent participer à cette réflexion afin d'éviter que d'autres crises ne se répètent, encore plus graves. Profitons du présent congrès pour entamer ces réflexions pleines d'espoir pour nos membres et pour la population!

Camarades, nous sommes à la croisée des chemins, refaisons ensemble le choix de la solidarité!

Pour le meilleur et pour l'avenir!

Vive la FSSS!

Vive la CSN!

Bon congrès!

